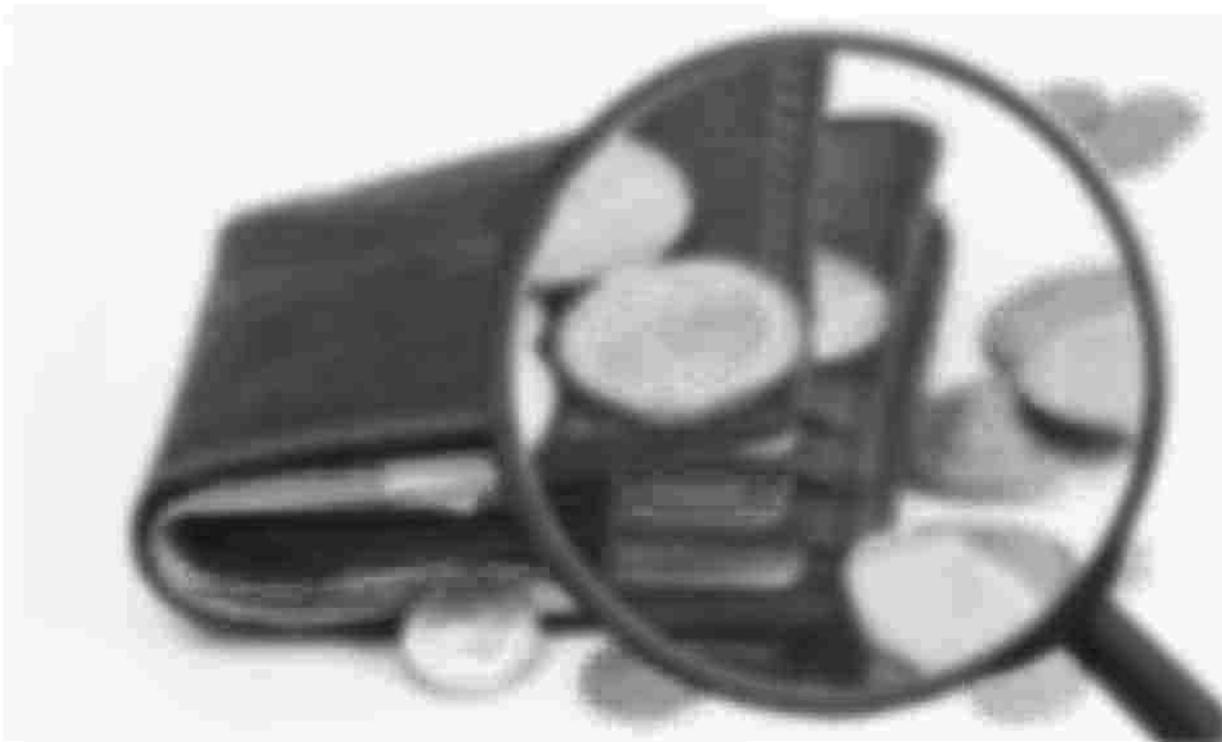




## Indemnité inflation : à nouveau les mauvais choix du gouvernement. Pour la FGF-FO : il faut augmenter les salaires !

FÉDÉRATION FO FONCTION PUBLIQUE | Publié vendredi 22 octobre 2021 / par FO Fonctionnaires

[Fonction publique](#) [Fonctionnaires](#) [Point d'indice](#) [Salaire](#) [Smic](#)



DR

Le Premier ministre vient d'annoncer la mise en œuvre d'une indemnité inflation d'un montant de 100 euros pour « les salariés, les artisans, les travailleurs indépendants, les chômeurs en recherche active d'emploi, ainsi que les retraités », le tout sous condition de ressources, dans le même esprit que le chèque énergie.

Après une forte hausse de l'inflation au 1<sup>er</sup> octobre dernier, une fois de plus, ce Gouvernement fait les mauvais choix.

Rappelons que le gouvernement a « la main » sur la revalorisation du Smic et celle de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires.

Mais, comme cela a déjà été le cas, le gouvernement continue de faire le choix de simplement relever le Smic du montant de l'inflation, sans l'augmenter (principe du coup de pouce).

Dans la Fonction publique, cette même stratégie s'opère avec le relèvement des plus bas salaires des agents de la Catégorie C pour les faire passer juste au-dessus du Smic. Stratégie qui fait subir l'inflation à tous les autres fonctionnaires et agents publics.

Ce choix politique d'éviter de mesures générales pour affecter des aides ponctuelles, dans le privé comme dans le public, s'appuie sans cesse sur les mêmes dogmes, la réduction du coût du travail d'un côté et la réduction de la dépense publique de l'autre.

Pour la FGF-FO, la solution reste l'augmentation générale des salaires.

Pour la fonction publique, c'est la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice pour compenser les 21 % de perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 et l'ouverture de négociations pour améliorer la grille indiciaire des traitements de la fonction publique.